

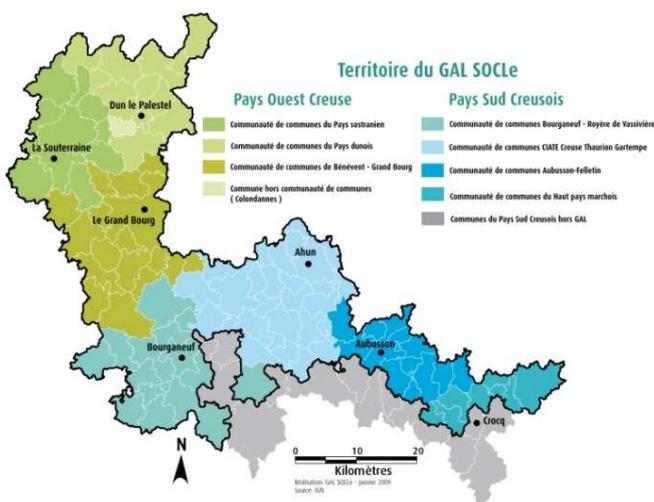
Programme LEADER 2007-2013 du GAL SOCLe

« La valorisation des patrimoines en tant que facteur d'attractivité »

CE QU'IL FAUT SAVOIR DU PROGRAMME LEADER SOCLe

LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) est un programme européen de développement rural, soutenu par le Fonds Européen Agricole et de Développement de l'Economie Rurale (FEADER). Depuis 2009, il est mis en œuvre conjointement sur le territoire du **Pays Ouest Creuse** et du **Pays Sud Creusois** par le Groupe d'Action Locale Sud Ouest Creuse LEADER (**GAL SOCLe**).

Le GAL SOCLe dispose d'une enveloppe globale de **1 580 000 € de FEADER** pour soutenir les projets contribuant à la mise en œuvre de sa stratégie. Les projets financés sont choisis par un Comité de Programmation composé à 40% d'élus locaux et à 60% d'acteurs de la société civile. Le programme s'achèvera en 2015.



Il s'organise en 4 fiches projets :

1. Promotion des activités touristiques
2. Conservation et mise en valeur du patrimoine naturel
3. Conservation et mise en valeur du patrimoine culturel
4. Coopération (interterritoriale ou transnationale)

Au 15 février 2013, l'engagement en Comité de programmation de fonds européens FEADER par le GAL SOCLe représente plus de **1 459 000 €** (soit **92%** de l'enveloppe globale). A cette date, **533 000 €** de FEADER sont déjà versés aux bénéficiaires (soit **34%** de l'enveloppe globale). Du fait de cette forte programmation, le GAL SOCLe s'est vu confier par l'Etat une enveloppe complémentaire de 250 000 € de FEADER, portant l'enveloppe globale à **1 830 000 €**.

Sur les **3 fiches-projets opérationnelles** (hors coopération et fonctionnement du GAL), la programmation du GAL se traduit par l'engagement de **103 opérations** ayant mobilisé plus de **1 314 000 € de FEADER**, soit la quasi-totalité de l'enveloppe dédiée à ces 3 fiches projets (près de **1 320 000 €**).

Avec le soutien financier de :



CE QU'IL FAUT RETENIR DU PROGRAMME LEADER SOCLE

Une enveloppe financière attribuée dans sa quasi-totalité

- **1,31 millions d'euros de FEADER** distribués.
- Une programmation équilibrée spatialement : une bonne couverture du territoire.
- Une enveloppe complémentaire de **250 000 €** liée à une consommation avancée des crédits.

Un grand nombre de projets soutenus

- Un total de **103 projets** soutenus au 15 février 2013 dont...
- **71** autour du **patrimoine culturel**,
- **18** pour la promotion des **activités touristiques**,
- **14** autour du **patrimoine naturel**, en particulier le paysage.

Une maîtrise d'ouvrage essentiellement publique

- **73 projets** sur 103 portés par des structures publiques ou assimilées (offices de tourisme).
- Une forte mobilisation des **collectivités locales** (communes et communautés de communes) : maîtrise d'ouvrage de 42% des projets.
- Mais un accès aux fonds européens rendu possible pour le secteur associatif : **21 associations** bénéficiaires pour un total de **30 actions**.

Un choix de stratégie validé

Rappel de la "priorité ciblée" du GAL SOCLe : **la valorisation des patrimoines en tant que facteur d'attractivité**

- Une programmation confirmant que la stratégie répondait à un besoin du territoire.
- Une expression unanime des acteurs du GAL.
- Une demande d'élargissement des thématiques.

Des impacts significatifs pour le territoire

- Un soutien important au développement des "points forts" touristiques du territoire : tapisserie d'Aubusson et Vallée des peintres.
- Une forte dynamique de projets autour du patrimoine culturel.

Quelques marges de progrès

- Aller vers des projets contribuant davantage à la structuration d'une offre touristique porteuse de retombées économiques plus directes.
- Renforcer la dimension patrimoine naturel.

Un bon fonctionnement du GAL

- Un Comité de programmation qui a joué son rôle : des membres mobilisés et des échanges effectifs en son sein.
- Un accompagnement déterminant de l'équipe technique du GAL aux porteurs de projets pour le montage et le suivi de leurs dossiers.
- Un partenariat inter-pays qui suscite la satisfaction de la majorité des parties prenantes du programme.

Contact :

GAL SOCLe

2 place Emile Parrain

23 300 LA SOUTERRAINE

Tel. : 05 55 89 69 23

Fax : 05 55 63 51 38

animation@leader-socle.fr

www.leader-socle.fr

Avec le soutien financier de :

